

F. Rouard

rouard@cnam.fr

Linguiste

Chaire Expression et Cultures au Travail

Case courrier 271

CNAM/PARIS

Chercheure au DICEN, EA 440 et chercheure associée au LISE,UMR5262

**Pôle Ressource Intervention Sociale Haute-Normandie, Réseau Thématique
« recherche ».**

Des inégalités face à l'écriture dans le travail social. Rouen. 21 avril 2010.

F. Rouard, Cnam/Paris.

Activités de Recherche et d'enseignement

Linguiste et sociolinguiste du travail, étudie les compétences langagières nécessaires au travail, les opérations linguistiques du passage de l'oral à l'écrit dans une mise à l'écrit généralisée, les conditions de travail du point de vue des activités de langage (écrits/écriture et nouvelles technologies (TIC), temps de l'écrit, division des tâches....) et définit la nécessité d'une formation professionnelle au langage.

Elle étudie les pratiques d'écriture et de lecture au travail dans une approche interdisciplinaire (ergonomie, sociologie et linguistique) dans le cadre d'une anthropologie de l'écrit. Plusieurs études qualitatives (Ministère Culture, Institut Chronopost et des enquêtes statistiques (Dares)) sur les activités de lecture et d'écriture au travail ont été réalisées (voir bibliographie sélective jointe)

Maître de conférences en linguistique au Cnam de Paris, établissement d'enseignement supérieur. Dans cet établissement aux missions de promotion supérieure du travail, elle assure des formations professionnelles au langage pour différents publics de salariés (techniciens, ingénieurs, travailleurs sociaux, psychologues, formateurs....).

Mots –clés : langage et travail, écrit et oral au travail, écrit et organisation du travail, écrit et TIC, compétences linguistiques, langagières et culturelles, formation professionnelle au langage.

Résumé de l'intervention

L'écrit au travail s'est considérablement développé et a des forts enjeux pour les salariés comme le montrent les problèmes liés à l'évaluation, la qualité et la validation des acquis. Les inégalités face à l'écriture créent du risque pour les salariés même si cette question de l'inégalité est une question paradoxale. En effet, l'écriture et ses trois propriétés (visibilité, permanence et fixité) a pour fonction de rendre visible et donc commun(e) et accessible à tous, par exemple une loi, un règlement.... En ce sens donc, l'écriture est un outil d'égalité.

Mais l'accès à l'écrit est réglementé. Tous les textes écrits ne sont pas accessibles à tous et les règles de circulation des écrits créent de l'inégalité d'accès. Par exemple les textes sacrés, ou les textes de la Réforme dans l'histoire du christianisme, et dans l'univers du travail, les documents professionnels dont la circulation est réglée, entre « écrits pour soi » et « écrits pour autrui ». Les textes professionnels circulent sous contrôle (celui d'une direction ou d'une hiérarchie) et ce processus est renforcé par les Technologies de l'Information et de Communication (TIC).

Sur un autre plan, certains genres de textes ne sont pas destinés à tous. La littérature est par exemple souvent « interdite » dans les formations professionnelles sur le motif de sa vocation de formation générale « inutile » dans un contexte d'action.

Enfin, le premier paramètre d'inégalité est l'absence de formation à l'écriture. Des historiens ont montré les liens entre écriture et technique, dès les débuts de l'écriture. L'écriture est une technique, un savoir qui interdit un accès à l'écrit pour qui n'est pas formé.

Il y a donc une inégalité en matière de compétences d'écriture et de lecture. Ces compétences sont de trois sortes : linguistiques (langue orale, langue écrite, maîtrise des codes), techniques (introduire, structurer...) et culturelles et sociales (culture écrite locale, relations dans l'échange et positionnement dans l'interaction langagière). Ces compétences relèvent d'un savoir qui s'acquiert autrement que sur le tas et par « essais erreurs ».

Un défaut d'apprentissage crée de l'« insécurité linguistique », dépendance et problèmes d'identité par manque de légitimité. Les problèmes linguistiques rencontrés par les détenus sont une bonne illustration de ce qui se passe hors les murs (langues parlées non légitimes versus langue de l'administration, absence de traduction instituée...). De plus, qui n'a pas été élevé dans une culture de l'écrit rencontre des difficultés dans le passage d'une culture de l'oral à une culture de l'écrit.

Au travail, les inégalités face à l'écriture sont présentes également dans les conditions de travail au sens large : accès inégal aux outils TIC, (l'on peut disposer d'un ordinateur sans disposer de Boîte A Lettres électronique (BAL), accès inégal aux formations (seuls les cadres ont accès à des stages de lecture rapide), division des tâches d'écriture (les petites mains rédigent et les patrons valident et signent...), reconnaissance inégale des activités de lecture et d'écriture selon les catégories socioprofessionnelles, temps pour écrire et lire au travail... Ces inégalités peuvent outre leurs dimensions sociale et culturelle être un problème de genre, toutes choses égales par ailleurs.

L'univers professionnel du social n'échappe pas à ce cadre inégalitaire brossé à partir des trois paramètres que sont les accès, les compétences (légitimité et place, rapport dominant/dominé avec le psy...) et les conditions de travail (outils et formations).

Plan de l'intervention : Des inégalités face à l'écriture dans le travail social. CRA. Rouen 21 avril 2010. Françoise Rouard.DICEN/LISE, CNAM PARIS.

1) Présentation Recherche et enseignement

2) Inégalités face à l'écriture

Définitions

Inégalités d'accès à l'écrit

Accès contrôlé à l'écrit selon des règles de circulation

Accès contrôlé selon les genres d'écrits

3) Inégalités dans les compétences

L'insécurité linguistique

Les problèmes linguistiques des détenus,

Les langues parlées non légitimes

Compétences du passage oral/écrit

Inégalités selon les types d'écrits et les usages hiérarchisés des écrits selon les codes,

Circulation des écrits pour soi/ écrits pour autrui

4) Inégalités dans l'organisation du travail d'écriture : la division du travail d'écriture

Le statut de petites mains, la différence entre le rédacteur et le signataire

Les procédures de validation

**Les hommes et les femmes dans la division du travail d'écriture
Inégalités des conditions de travail**

5) Inégalités face à l'écriture dans le travail social

Ecriture dans le travail social

Inégalités de places dans les activités d'écriture au travail

Inégalités dans les conditions de travail

**Bibliographie sélective pour le séminaire « Des inégalités face à l'écriture ». 21
avril 2010.**

Travaux qualitatifs sur les écrits de travail

F. Rouard, (1995) « L'individu et ses traces dans les écrits de travail » Le gré des langues, n°9 l'Harmattan, Paris

F. Rouard (2000) « Ecritures au travail et insécurité linguistique » Illettrisme et monde du travail, La documentation française/MES-GPLI, Paris

**Travaux qualitatifs et statistiques interdisciplinaires (linguistique, sociologie et
ergonomie) sur pratiques d'écriture et de lecture de travail**

F. Rouard et F. Moatty et C. Teiger (2005) « Montée de l'écrit au travail et transformation de l'évaluation » Au risque de l'évaluation, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

F. Rouard et F. Moatty et C. Teiger (2006) « Le travail au delà du travail : lire et écrire au-delà des temps contractuels » La découverte, Paris.

F. Rouard et F. Moatty (2009) « Lecture et écriture au travail : les enjeux en termes de formation et de conditions de travail » Formation Emploi, n°106.

Travaux dans le secteur du social ¹

F. Rouard avec B. Peluau (2006) « Paroles en tension dans les écrits éducatifs » Défaillances et inventions de l'action sociale (M.C. Bureau, B. Rist, E. Dugué et F. Rouard eds), L'Harmattan, Paris.

F. Rouard avec B. Peluau (2007) « Rôle et enjeux de la formation continue au langage dans la professionnalisation des travailleurs sociaux » Vie sociale, Dossier « Voix des précaires et langage du social », n°3, p.111-121.

Guillaume Malochet et F. Rouard « Un dispositif d'aide à l'écriture pour lutter contre les discriminations ». Dossier « Le Cnam, université professionnelle de la deuxième chance » (dir. E. Dugué) in Actualité de la Formation Permanente, n°210, Editions Centre Info.

F. Rouard (2008) « Paroles, écrits et écriture » Les cahiers dynamiques, n°41, « Dans la dynamique du milieu ouvert » (2).

F. Rouard (2009) « Il rêve de fraternité dans une langue inconnue » in Dans ma cellule j'ai fait trois fois le tour du soleil (dir. G. Guilhem), Editions Association pour l'Art et l'Expression Libres (AAEL) et l'association Lire c'est vivre. Toulouse.

¹ Elle a également publié un ouvrage de commande pour les éditions Masson un livre pour la préparation des concours dans le secteur social (Assistants de service social, éducateurs ES et EJE, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques) « Entraînement Résumé de texte Concours sociaux » collection Prepa Social Editions Masson, 1997, 2003.